

Réf: Dossier 272137

Avis de constitution

SOCIETE « ADASSA PRESTATION »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUE NON LOIN
DU LYCEE MUNICIPAL, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADASSA PRESTATION »

Objet :

- Entretien ligne Electrique
- Entretien champ
- Commerce
- Prestation dans toute société

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie

des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant

être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement

ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension

ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUE NON LOIN DU LYCEE MUNICIPAL, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle KOUAKOU ADASSA AHOU RUTH MICAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13366 du 11/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87516/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

